

03 déc 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 3 décembre 2004

Contrats d'administration

Le Conseil des Ministres a pris acte du rapport sur l'état des lieux quant à l'exécution des premiers contrats d'administration de dix institutions publiques de sécurité sociale, conclus pour la période 2002-2004.

Le Conseil des Ministres a pris acte du rapport sur l'état des lieux quant à l'exécution des premiers contrats d'administration de dix institutions publiques de sécurité sociale, conclus pour la période 2002-2004.

Les contrats d'administration des 10 institutions publiques de sécurité sociale suivantes sont entrés en vigueur le 1er janvier 2002, pour se terminer au 31 décembre 2004 : ONSS, ONP, ONVA, ONAFTS, INAMI, ONSSAPL, FAT, BCSS, INASTI et ONEm. Les cinq institutions restantes ont conclu un contrat d'administration pour la période du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005 : CAAMI, CSPM, OSSOM et CAPAC. Le rapport en question a été rédigé par la Direction générale Politique Sociale du SPF Sécurité sociale. Il traite des matières suivantes :- un inventaire des facteurs internes et externes qui ont eu un impact probable sur l'exécution de contrats d'administration concernés ;- un état des lieux quant à l'exécution des contrats d'administration pour les années budgétaires 2002 et 2003 ;- un inventaire des principaux faits marquants relatifs à la conclusion, à l'exécution et au suivi des contrats d'administration. Le Conseil des Ministres a chargé les ministres de tutelle de :- soumettre aux comités de gestion des institutions concernées le rapport global de synthèse et leur rapport de synthèse individuel,- développer les questions prioritaires en propositions concrètes d'amélioration en vue des prochaines négociations des nouveaux contrats d'administration.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabelaruelle.be>